



« Aujourd'hui encore,  
chercher du soutien  
demande du courage. »

*Yvonne Feri, directrice famillemonoparentale.ch*



## La monoparentalité aujourd'hui

**Qu'est-ce qui a changé pour les mères et pères qui vivent sans partenaire avec leurs enfants ? Directrice Yvonne Feri nous parle des acquis au fil des ans et des difficultés actuelles.**

**Yvonne Feri, le nombre des familles monoparentales a doublé depuis 1970. Pourquoi ?**

Yvonne Feri : Je suppose que c'est parce que les femmes - et les hommes - sont aujourd'hui plus autonomes que par le passé sur les plans financier et personnel. Les femmes, surtout, sont aujourd'hui mieux formées, et professionnellement actives. Elles peuvent et ont le droit d'être indépendantes. Par le passé, beaucoup restaient mariées aussi pour des raisons économi-

ques. Elles ne pouvaient pas se permettre autre chose. Aujourd'hui, le mariage étant avant tout un engagement romantique, certaines choses ont changé. Lorsqu'une relation ne va plus, elle peut être dissoute. Cinquante pour cent des mariages se soldent par un divorce, et la société l'accepte mieux que par le passé.

### Les parents mono sont-ils eux aussi mieux acceptés aujourd'hui ?

Dans de nombreux domaines, les familles monoparentales s'en sortent heureusement mieux aujourd'hui qu'en 1970. Il reste toutefois important qu'ils trouvent le courage de chercher du soutien. C'est la plupart du temps quand le quotidien devient difficile qu'on trouve encore une stigmatisation : l'enfant doit aller chez le médecin pendant les heures de travail, il faut faire garder les enfants pour la soirée de parents d'élèves. Un parent seul ne peut pas y arriver.

### La double charge a augmenté elle aussi. Qu'est-ce que cela implique ?

Elles ont besoin d'être soulagées : prise en charge des enfants, groupes de jeux, possibilités de vacances avec peu de budget et d'autres choses encore. Lors-

que des parents mono sont à bout, nous cherchons des moyens pour qu'ils se renforcent afin que leurs enfants grandissent dans un cadre protégé. Les enfants sont au centre, mais les parents doivent aussi bien prendre soin d'eux.

### Y a-t-il aujourd'hui assez d'offres pour les familles monoparentales ?

L'offre de prise en charge extrascolaire et bien plus importante aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Mais il faudrait encore rapidement des places supplémentaires de crèches subventionnées, une prise en charge flexible des enfants et des offres de reconversion pour les parents mono. Des prestations complémentaires pour les familles sur l'ensemble de la Suisse simplifieraient beaucoup de choses. Ce ne sont que quelques exemples.

**1988**  
Le nouveau **droit du mariage** entre en vigueur. Les époux portent ensemble la responsabilité des enfants et du soutien de la famille.

**2000**  
Avec le nouveau **droit du divorce**, les droits à la prévoyance professionnelle sont répartis par moitié. L'autorité parentale conjointe devient possible.

**2017**  
Le **droit en matière de contribution d'entretien** fixe désormais aussi pour les parents non mariés un entretien pour la prise en charge de l'enfant en complément de l'entretien de l'enfant.

**2021**  
Deux **arrêts du Tribunal fédéral** relèvent : Après le mariage, les deux parties s'occupent en principe chacune d'elle-même - aussi la personne qui a jusque-là assuré le travail de prise en charge.

### Le risque de pauvreté est encore très élevé pour les parents mono. Comment pouvez-vous, famillemonoparentale.ch, le contrecarrer ?

De manière très directe avec notre fonds de solidarité. Nous sommes de tout cœur reconnaissants envers nos donatrices et donateurs qui, par leurs dons, nous permettent de soutenir des parents mono de manière ciblée en cas de difficultés financières, en dehors des consultations. Il s'agit parfois d'une paire de bottes d'hiver pour les enfants, parfois de factures médicales en suspens. Une mère ou un père doit parfois faire une reconversion pour parvenir à concilier travail et vie de famille. Il nous est impossible de financer une formation ou le coût de la vie, mais nous aidons à trouver des pos-

sibilités de soutien. Les dons nous soutiennent aussi en tant qu'organisation pour que nous puissions offrir toutes les prestations gratuitement.

### Les lois ont changé elles aussi.

Les séparations et les divorces sont réglés par la loi. Deux arrêts du Tribunal fédéral renforcent justement maintenant la priorité de l'autosuffisance dans le droit du divorce (cf. Editorial). Mais la loi est compliquée. Qu'en est-il si l'autre parent ne coopère pas ? La plupart de nos consultations concernent les finances et les paiements de contributions d'entretien. Avec la pandémie, il y a maintenant des fardeaux supplémentaires : une perte d'emploi, le chômage partiel, et on ne peut plus payer les contributions d'entretien.

### À propos du Coronavirus : les parents mono ne sont-ils pas triplement touchés ?

Bien sûr. Gérer la famille, le télétravail et l'école à la maison est un défi énorme. Les parents mono font preuve d'une grande volonté de communication pour gérer aussi l'incertitude que les enfants soient à l'abri d'une contamination chez l'autre parent. Peut-être que beaucoup y parviennent mieux aujourd'hui qu'en 1970.



« Les parents mono ont besoin d'être soulagés. Nous aidons à trouver des solutions » : Yvonne Feri, directrice famillemonoparentale.ch

## Au fait

### Chères lectrices, chers lecteurs

Depuis l'an 2000, le principe de l'autosuffisance est prioritaire dans le droit du divorce : seule une personne de qui on ne peut pas attendre qu'elle subviene elle-même à ses propres besoins peut obtenir l'entretien après le divorce. Deux arrêts du Tribunal fédéral ont maintenant encore restreint ce droit : il n'existe plus de droit forfaitaire à l'entretien après le divorce jusqu'à la retraite.

Quel effet cette nouvelle pratique aura-t-elle sur les familles monoparentales ? Elle concerne les couples aisés. Lorsque leur situation est plus modeste, les versements d'entretien n'entrent pas en ligne de compte : quiconque n'a pas les moyens de verser des contributions d'entretien ne peut pas y être obligé. Les parents mono doivent depuis toujours pour la plupart gagner de l'argent - souvent dans des conditions difficiles - pour subvenir aux besoins de leurs enfants. C'est pourquoi nous nous engageons par



Anna Hausherr, Présidente de famillemonoparentale.ch

exemple pour une répartition équilibrée des charges dans le droit de la famille et une meilleure couverture du travail familial non rémunéré dans la prévoyance.

Il est très important que les parents se préparent à l'activité professionnelle avec un enfant dès la fondation de la famille, et en tous cas au moment de l'entrée dans la monoparentalité. Nous apportons une aide globale avec des conseils professionnels sur toutes les questions en lien avec la monoparentalité. Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien.

## En bref

### Bientôt parent mono : qu'est-ce qui attend Lea ?

« Ce que je trouve le plus dur, ce sont des phrases telles que : « Qui est l'heureux papa ? » Mon partenaire et moi nous sommes séparés alors que je ne savais pas encore que j'étais enceinte.

Quand j'ai compris que j'attendais un enfant, je me suis posée des milliers de questions : « Est-ce que je vais surmonter ça ? Que vont dire les autres ? Quel rôle le père joue-t-il ? » Travail, finances, mes droits et obligations, toute ma vie était chamboulée.

Les conseils de famillemonoparentale.ch m'ont permis d'y voir beaucoup plus clair. J'ai clarifié ma situation professionnelle, organisé de l'aide et je discute même avec le père. Bien sûr, je ne sais pas encore exactement ce qui m'attend. Mais jamais rien dans ma vie ne m'a autant réjoui que d'attendre mon enfant aujourd'hui. »



Lea, 32 ans, sera bientôt maman.

## Je voudrais ...

Céline B., mère mono



« Plus de temps pour des jeux, des histoires du soir et des promenades en forêt. »

« Quelqu'un avec qui discuter de mes décisions. »

« Des collègues qui comprennent que je ne peux pas venir à des réunions et des apéros en fin de journée. »

# Ce qui rend les enfants plus forts

## Des parents présents, malgré le Coronavirus

Les parents mono sont particulièrement touchés par la pandémie. Le télétravail et l'enseignement à distance sont venus s'ajouter à la tâche déjà difficile de concilier travail et vie de famille. Même s'il y a maintenant des assouplissements: le sentiment d'épuisement et d'isolement s'est profondément enraciné chez certains, les copains de jeux et les loisirs manquent aux enfants. Les questions sur le droit de visite sont une charge de plus pour les parents: les enfants doivent-ils rendre visite à l'autre parent comme convenu, même en cas de doute que les règles d'hygiène y soient respectées?

Oui, le droit de visite vaut aussi en temps de pandémie. Les enfants ont le droit de



En temps de pandémie, il est d'autant plus important pour les enfants de pouvoir se reposer sur les deux parents.

voir les deux parents. C'est pourquoi il est important que les couples séparés se mettent d'accord sur la manière de gérer les visites. D'une part pour protéger les enfants d'une contamination, et d'autre part parce que la pandémie fait la part belle aux soucis, aux pertes d'emplois et aux baisses de salaire.

Pour les parents mono, dont le budget est souvent serré, cela peut mener à des problèmes existentiels. Il est alors déterminant que des parents séparés trouvent ensemble des solutions. Constaté qu'ils peuvent compter sur leurs parents malgré une séparation rend les enfants plus forts.

## Pêle-mêle



Ils surgissent de nulle part, cuisinent des «soupes alphabet» et font les plus beaux des cadeaux: découvrez sur <https://kampagne.einelternfamilie.ch> ce que les enfants racontent sur leurs parents superhéro(ine)s. **Mais les superhéro(ine) sont aussi leurs limites**, c'est pourquoi la FSFM a mis en ligne son nouveau site de campagne. Parce que tant le risque de pauvreté pour les parents mono que leurs besoins en conseil et soutien sont élevés.

Nous avons fourni **648 heures de conseil juridique et psychosocial** en 2020. Les parents mono en ont été les principaux demandeurs, avec 77% de



mères et 10% de pères (un peu plus que les années précédentes). Les autres demandes sont venues de personnes qui ne vivent pas avec les enfants, des grands-parents, des professionnels, etc.



Pour des vêtements d'hiver, des factures de dentiste, du matériel scolaire: les dons ont permis **d'augmenter le fonds de solidarité de la FSFM** en 2020, pour aider les parents mono en détresse.

Professionnel et confidentiel: des travailleuses sociales et spécialistes de professions apparentées vous conseillent chez [famillemonoparentale.ch](http://famillemonoparentale.ch). Elles sont soumises au secret de fonction. **Les consultations sont gratuites.**

## Impressum

La Fédération suisse des familles monoparentales **FSFM (famillemonoparentale.ch)**



Les familles monoparentales font face à des défis particuliers. Les parents mono doivent aussi gérer seuls tous les aspects sociaux, financiers et personnels. Avec une offre de conseil à bas seuil, la fédération est l'interlocuteur des familles monoparentales de toute la Suisse. Nous traitons les besoins spécifiques et soutenons de manière compétente les personnes concernées. Nous dépendons de vos dons pour pouvoir soutenir ces mères et pères.

### Éditeur:

FSFM, case postale 334, 3000 Berne 6  
Tél. 031 351 77 71, [info@svamv.ch](mailto:info@svamv.ch)  
[www.famillemonoparentale.ch](http://www.famillemonoparentale.ch)

**Texte:** asm Agentur für Sozial-Marketing

**Photos:** p. 1 shutterstock/asm; p. 2, 3 en haut: shutterstock/asm; p. 2 en bas: shutterstock/ViDI Studio; p. 3 en haut à droite, en bas à gauche: m.à.d.; p. 3 en bas: shutterstock/Nastya Trel; p. 4 shutterstock/juninatt

Les noms et photos des personnes mentionnées ont été modifiés pour des raisons de protection de la personnalité.

Le nombre de familles monoparentales continue à augmenter. Nous dépendons du soutien de bienfaitrices et bienfaiteurs pour pouvoir aider toutes les personnes en recherche de conseil. **Merci de tout cœur pour votre don!**